

# **Dynamiques démographiques en Allemagne : diminution de la population et immigration**

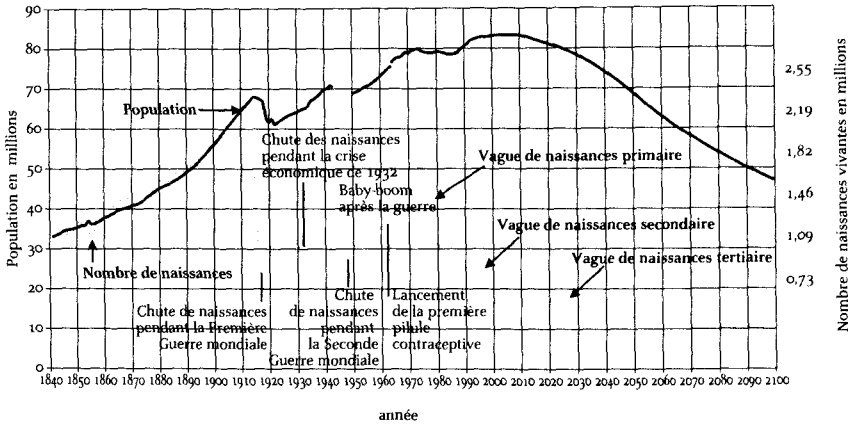
**HERWIG BIRG** <sup>29</sup>

Depuis des décennies, l'Allemagne appartient au groupe des pays industrialisés dont la population décline – ou déclinerait si le déficit des naissances n'était pas compensé par l'immigration. Alors que le taux de natalité nécessaire au remplacement des générations est d'environ 2,1 enfants par femme dans les pays à faible mortalité, l'Allemagne de la fin du xx<sup>e</sup> siècle affichait un nombre de naissances vivantes par femme dans la population de nationalité allemande de 1,2, contre 1,9 pour la population d'origine étrangère, la moyenne atteignant 1,4 pour les populations allemande et étrangère confondues. Pourtant, ce n'est qu'aujourd'hui que l'opinion publique prend réellement conscience du tournant démographique et de son impact sur les systèmes de protection sociale, le marché du travail et la croissance économique, ainsi que sur les problèmes d'intégration résultant du haut niveau d'immigration.

---

29. Herwig Birg est professeur et directeur de l'Institut de recherche sur la population et la politique sociale de l'Université de Bielefeld. Traduction de l'allemand : Isabelle Bonnefond.

**Figure 1 : Nombre d'habitants <sup>1</sup> et de naissances vivantes en Allemagne <sup>2</sup> de 1841 à 1999 et prévisions jusqu'en 2100**



1. De 1841 à 1999, population au 31 décembre d'une année ; de 2000 à 2100, population moyenne d'une année.

2. De 1841 à 1943 : territoire du Reich ; de 1946 à 1990 : ensemble de l'Allemagne (RFA + RDA).

Source : Données de 1841 à 1999, Statistisches Bundesamt.

Données de 2000 à 2100, H. Birg et E.-J. Flöthmann, « Demographische Projektionsrechnungen für die Rentenreform 2000 — Methodischer Ansatz und Hauptergebnisse », travaux de l'IBS de l'Université de Bielefeld, vol. 47A, Bielefeld 2001 (variante 5). IBS, Université de Bielefeld 2003.

## Prévisions et simulations relatives à l'avenir démographique de l'Allemagne

Le recul de la natalité au cours des trois dernières décennies a marqué le début d'une baisse durable de la population en Allemagne. Dans l'hypothèse d'un maintien du taux de natalité à 1,2-1,4 enfant par femme – niveau presque constant depuis trois décennies – et d'une progression de l'espérance de vie, et en l'absence d'apport migratoire, la population allemande devrait encore diminuer, passant d'environ 82 à 50,7 millions d'ici 2050 et à 22,4 millions d'ici 2100. Si le taux de natalité rejoignait, au cours des quinze prochaines années, celui de l'Union européenne (1,5), la population en l'an 2050 atteindrait 55,4 millions au lieu de 50,7, et 32,2 millions au lieu de 22,4 en 2100. Enfin, si l'augmentation escomptée des naissances intervenait seulement en 2010, voire en 2020, et

non en 2000, la population serait de 53,6 ou 52,3 millions en 2050 (cf. figure 2) <sup>30</sup>.

Ces calculs quelque peu irréalistes – car fondés sur l’hypothèse d’une absence de mouvements migratoires – sont toutefois précieux pour comprendre la dynamique démographique. Les résultats d’autres travaux tenant compte des flux migratoires sont présentés ci-après <sup>31</sup>. Il ne s’agit pas en l’occurrence de prévisions à proprement parler, mais de projections hypothétiques qui se fondent sur des postulats d’émigration et d’immigration, de pyramide des âges et des sexes, et qui ne prétendent pas qu’une variante particulière soit plus plausible qu’une autre.

Avant la réunification, la République fédérale d’Allemagne (RFA) affichait depuis quelques décennies un solde migratoire annuel (différence entre immigration et émigration) d’environ 170 000 personnes. Les estimations suivantes, flux migratoires compris, sont ventilées entre anciens et nouveaux *Länder* sur la base d’un solde migratoire annuel de 0, 150 000, 225 000 et 300 000 personnes. Ces quatre variantes migratoires ont été combinées avec trois hypothèses différentes de progression de l’espérance de vie, ce qui donne au total 36 variantes.

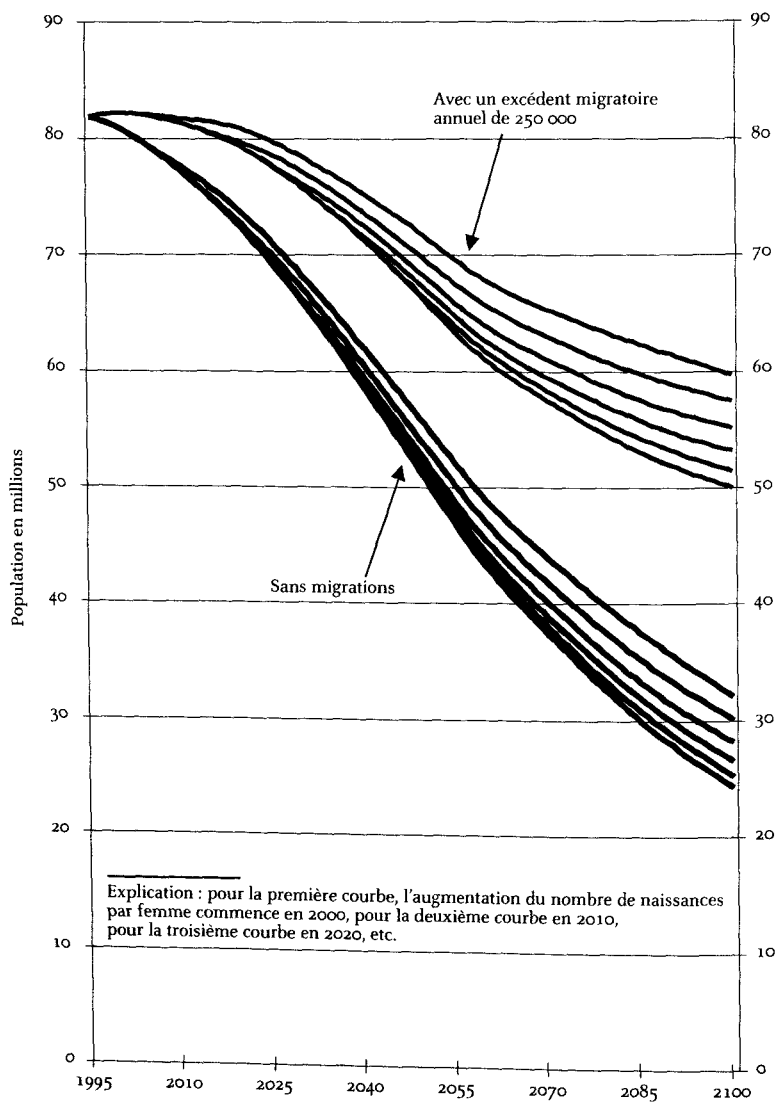
Quelle est la variante de migration la plus probable ? Ceci dépend en grande partie de la politique démographique de demain. Il faut d’abord connaître la démographie des pays d’émigration potentiels pour élaborer une politique dans ce domaine. La population des voisins immédiats de l’Allemagne et de l’Europe, à savoir les pays de la rive sud de la Méditerranée, du Maroc à la Turquie, en passant par l’Algérie, la Tunisie, la Libye et l’Égypte, était de 236 millions en 1998. Même en tablant sur une rapide diminution du nombre d’enfants par femme dans ces pays, leur population devrait croître

---

30. Cf. H. Birg, *Die demographische Zeitenwende – der Bevölkerungsrückgang in Deutschland und Europa*, Munich, Verlag CH.Beck, 2003, p. 97 et suiv.

31. Cf. H. Birg, E.-J. Flöthmann, T. Frein et K. Ströker, *Simulationsrechnungen zur Bevölkerungsentwicklung in den alten und neuen Bundesländern im 21. Jahrhundert*, IBS, vol. 45, Bielefeld, Université de Bielefeld, 1998.

**Figure 2 : Évolution démographique de l'Allemagne au XXI<sup>e</sup> siècle sans et avec flux migratoires, avec un taux de natalité par femme passant de 1,25 à 1,5 en 15 ans**



Source : H. Birg, *Die demographische Zeitenwende*, Munich, 2001, p. 99.

en raison de la forte natalité du passé, car nombre de baby-boomers deviendront à leur tour des parents. La population de ces pays devrait ainsi passer de 236 à 394 millions entre 1998 et 2050 (de 66,6 en 2000 à 100,7 millions en 2050 en Turquie et de 68,5 à 114,8 millions en Égypte). Cette population devrait donc augmenter de 150 millions d'ici 2050. Moins de la moitié de cet accroissement suffirait pour sur-compenser la diminution de la population dans l'Union européenne d'ici 2050. En effet, la population immigrée, constituée surtout de jeunes, devrait continuer à croître fortement, même quand son taux de natalité sera identique au taux européen.

Cette augmentation de la pression migratoire due à la démographie devrait entraîner une recrudescence de l'immigration en Allemagne si l'actuel laisser-faire politique en la matière perdurait. Contrairement à une idée répandue dans l'opinion publique, l'Allemagne a accueilli bien plus de demandeurs d'asile, de réfugiés, de bénéficiaires du regroupement familial et autres immigrants que les États-Unis, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'ensemble des pays de l'Union européenne (cf. figures 3 et 4).

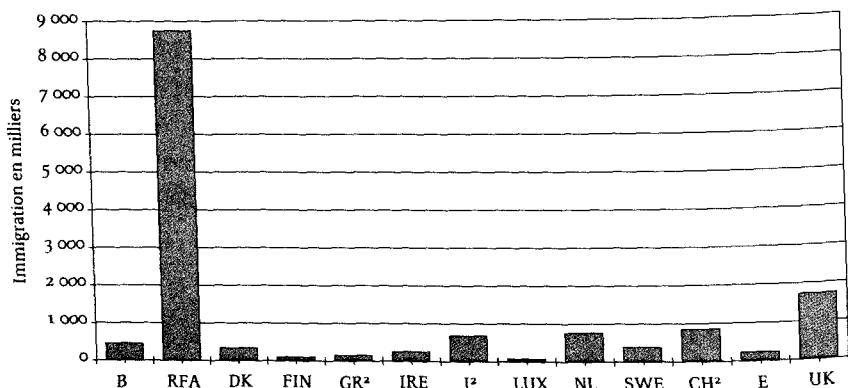
Il se pourrait même que l'hypothèse du solde migratoire le plus élevé (300 000) fût dépassée. La mise en œuvre d'une politique d'immigration restrictive plus efficace s'impose donc à l'avenir, si l'on ne veut pas dépasser ou atteindre un solde migratoire annuel de 170 000 personnes. Avec un solde migratoire égal à zéro et un taux de natalité de 1,4 naissance vivante par femme, la population en Allemagne devrait passer de 82 à 58,7 millions d'ici 2050 ; avec un solde de 300 000, elle atteindrait même provisoirement 83,9 millions d'ici 2020 pour diminuer ensuite et s'élever à 77,9 millions en 2050.

Une augmentation du taux de natalité à 1,6 naissance vivante par femme devrait également s'accompagner d'une croissance temporaire de la population d'ici 2020. Celle-ci atteindrait alors 83,8 millions, avec un solde migratoire de 225 000 au lieu de 300 000, pour retomber à 78,6 millions en 2050. Si le taux de natalité augmentait progressivement pour

atteindre 2,3 en 2030, la population continuerait de diminuer d'ici 2080 si le solde migratoire était de zéro, car les enfants nés devraient eux-mêmes devenir parents avant que le taux de natalité et le taux de mortalité ne s'égalisent et que le déficit de natalité ne disparaisse.

Ces résultats montrent qu'à taux de natalité constant, sans migrations, la population devrait baisser de 23 millions d'ici 2050. Cette tendance pourrait toutefois s'inverser et la population augmenter jusqu'en 2020, puis diminuer ensuite de 3,6 millions seulement d'ici 2050, si le taux de natalité progressait modérément jusqu'au niveau observé en France et si le solde migratoire était de 225 000 personnes. Cette croissance ou ce léger recul démographique résulterait cependant des forts excédents de natalité de la population immigrée, dont le pourcentage dans la population globale croîtrait alors fortement. Les prévisions démographiques différenciant population autochtone et immigrée détaillées ci-après sont les seules qui permettent d'arriver à ces conclusions.

**Figure 3 : Immigration dans les pays de l'Union européenne<sup>1</sup> et en Suisse de 1990 à 1996 (chiffres cumulés)**

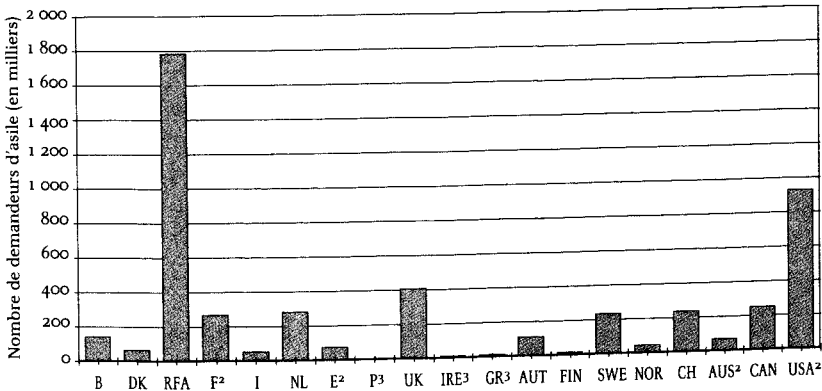


1. Les données pour la France, l'Autriche et le Portugal n'existent que pour une année ou ne sont pas disponibles. La pertinence des données est très limitée pour la période 1990-1996 : ces pays ne figurent donc pas dans le diagramme.

2. Les données de ces pays manquent sur une années (Grèce 1990, Italie 1996 et Suisse 1996).

Source : Europäisches Forum für Migrationsstudien (EFMS), Migrationsbericht 1999, *Zu- und Abwanderung nach und aus Deutschland*. IBS, Universität de Bielefeld 2003

**Figure 4 : Nombre de demandeurs d'asile dans différents pays de 1990 à 1998  
(chiffres cumulés) <sup>1</sup>**



1. Les données antérieures à 1991 sont généralement arrondies à la centaine. Les sources mentionnées sont parfois légèrement contradictoires.

2. Les chiffres indiqués portent sur le nombre de demandeurs d'asile et ne comprennent pas les membres de leurs familles.

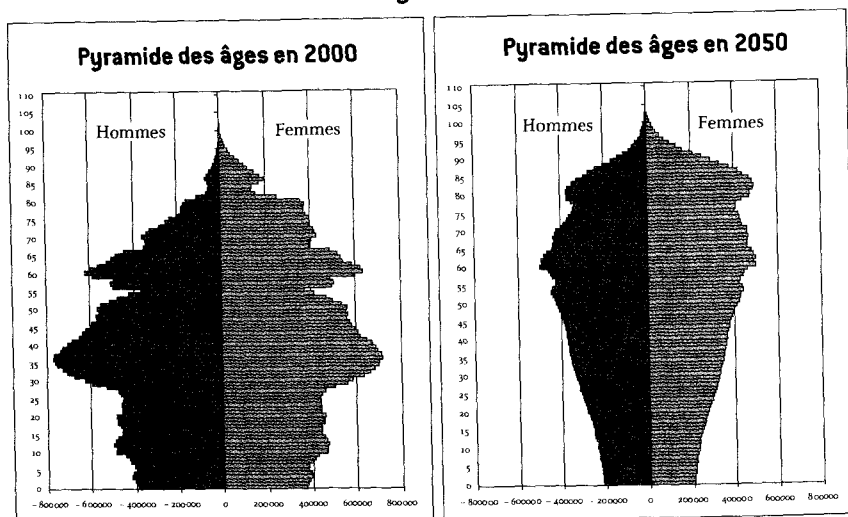
3. Pour ces pays, les données n'existaient pas sur toute la période 1992-1998, pour la Grèce sur la période 1990-1993 et pour le Portugal sur la période 1990-1995.

Source : Europäisches Forum für Migrationsstudien (EFMS), *Migrationsbericht 1999, Zu- und Abwanderung nach und aus Deutschland*. IBS, Universität de Bielefeld 2003

## Conséquences pour la pyramide des âges et les systèmes de protection sociale

L'Allemagne connaît deux évolutions parallèles : le nombre (et pas uniquement le pourcentage) de personnes de plus de 60 ans devrait progresser d'environ 10 millions entre 1998 et 2050, tandis que le nombre de personnes âgées de 20 à 60 ans diminuerait, lui, de 16 millions. Nous assisterions ainsi simultanément à une explosion démographique des personnes âgées et à une implosion démographique des jeunes (*cf.* figure 5). Le nombre de personnes de plus de 80 ans croît particulièrement vite : il devrait passer de 3 à 10 millions environ. En 2050, il devrait y avoir autant d'individus âgés de plus de 80 ans que de personnes de moins de 20 ans. La plausibilité de ces hypothèses à très long terme repose sur un constat : ceux qui auront 60 ans et plus en 2050 sont les jeunes de 13 ans d'aujourd'hui.

Figure 5



Source : H. Birg et E.-J. Flöthmann, *Demographische Projektionsrechnungen für die Rentenreform 2000*, travaux de l'IBS, vol. 47, Bielefeld, Université de Bielefeld, 2001.

À la fin du  $xx^e$  siècle, la pyramide des âges était plutôt favorable en Allemagne. En 2000, la part des personnes âgées de 60 ans et plus était d'environ 39 pour 100 personnes dans la tranche d'âge moyenne de 20 à 60 ans (quotient d'âge). Si le taux de 1,4 naissance vivante par femme restait constant, le quotient d'âge augmenterait sans discontinuer pour atteindre 90 en 2050 ; il ferait donc plus que doubler. Cette évolution aurait des conséquences très importantes pour le fonctionnement des régimes de protection sociale : si le nombre de contributeurs âgés de 20 à 60 ans continuait de diminuer tandis que celui des plus de 60 ans ne cessait de croître, les branches de la protection sociale gouvernées par le système de répartition – retraite, maladie, dépendance – ne pourraient plus être financées par les seules cotisations. La réforme du système de protection sociale, qui vise à compléter en partie le financement par répartition des branches retraite, maladie et dépendance par un système de capitalisation, ne suffirait pas à diminuer les charges démographiques. Elle permettrait tout au plus de les atténuer et de les répartir différemment.



Pourrait-on alors enrayer ou, tout au moins, atténuer fortement l'augmentation du quotient d'âge, responsable de l'augmentation des charges, par l'immigration de populations jeunes composées non pas de chômeurs ou de bénéficiaires de l'aide sociale, comme auparavant, mais de personnes ayant un emploi et cotisant aux régimes sociaux ? Les projections démographiques montrent clairement qu'un fort excédent migratoire de populations jeunes ne serait pas le remède au vieillissement démographique, car celui-ci ne s'arrêterait pas : il ne serait qu'atténué. Ainsi, un solde migratoire de 100 000 personnes ferait passer le quotient d'âge à 83 d'ici 2050, un solde de 200 000 à 80, et un solde de 300 000 à 76. Même un solde migratoire annuel de 600 000 personnes ne pourrait empêcher un relèvement du quotient d'âge à 68 d'ici 2050<sup>32</sup>. Les quotients d'âge seraient encore plus élevés si l'on tenait compte de l'augmentation de l'espérance de vie, qui est très probable.

Le service démographique des Nations unies a analysé les conséquences des migrations sur la taille des populations et la structures de la pyramide des âges dans les pays industrialisés. Il a mis en évidence le fait qu'il faudrait que 188 millions de jeunes (en chiffres nets) immigrerent en Allemagne d'ici 2050 pour que le quotient d'âge n'augmente pas<sup>33</sup>. Si ce chiffre est très élevé, c'est parce que les immigrés et les autochtones vieillissent au même rythme ; ainsi, un immigré âgé de 30 ans en 2000 augmentera le quotient d'âge à partir de 2030, car il appartiendra à ce moment à la tranche des plus de 60 ans. Le taux de natalité plus élevé de la population immigrée (originaires de pays du Tiers-Monde) ne produit qu'un faible effet de rajeunissement ; les taux d'immigration doivent donc être extrêmement élevés pour assurer le maintien du quotient d'âge.

32. Cf. H. Birg, *Die demographische Zeitenwende*, op. cit. [30], figures 36 et 37, p. 179-180.

33. Cf. Nations unies [dir.], *Replacement Migration*, New York, 2000, tableau 4.13, p. 39. Voir également H. Birg, « 188 Millionen Einwanderer zum Ausgleich ? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 12 avril 2000, p. 15.

Sachant que le système allemand de protection sociale repose principalement sur la répartition, le maintien au niveau actuel des retraites et des prestations de santé et de dépendance implique une augmentation des contributions réelles par tête des personnes âgées de 20 à 60 ans dans la même proportion que celle du quotient d'âge. Ceci implique donc un doublement des cotisations ou une division par deux des prestations de prévoyance, retraite, maladie et dépendance. Une évolution favorable de la productivité permettrait certes de doubler le revenu par tête en termes réels d'ici 2050, mais ceci profiterait également aux bénéficiaires de prestations (ce que l'on oublie souvent). Le maintien du système de répartition actuel implique donc, du moins en théorie, de multiplier par deux les cotisations aux caisses de retraite et d'assurance maladie et dépendance, qui se montent aujourd'hui à 40 % du revenu brut (les cotisants *actuels* payent la prévoyance des personnes qui sont vieilles, malades ou dépendantes *aujourd'hui*)<sup>34</sup>.

La dernière réforme des retraites (réforme Riester, du nom du ministre du Travail et des Affaires sociales, Walter Riester) a complété le régime obligatoire de retraite par une assurance retraite privée pour maintenir l'augmentation des cotisations à un niveau supportable. Une mesure similaire s'impose pour les régimes obligatoires de maladie et de prévoyance si l'on veut éviter que l'État continue à combler le déficit croissant par des aides financées par l'impôt. Tous les projets de réforme s'articulent autour de trois grandes stratégies détaillées ci-après, qui peuvent être combinées de différentes façons : (1) augmentation du nombre de cotisants et des cotisations en réduisant le chômage, en augmentant le pourcentage de femmes qui travaillent ou en relevant l'âge de départ à la retraite ; (2) augmentation du nombre de cotisants par un relèvement du taux d'emploi des immigrés ; (3) progression du taux de natalité. La compensation de la progression du quotient d'âge

34. Cf. H. Birg, « Perspektiven der Bevölkerungsentwicklung in Deutschland und Europa – Konsequenzen für die sozialen Sicherungssysteme » [rapport destiné à la Cour constitutionnelle fédérale [Bundesverfassungsgericht]], in *Materialien des Instituts für Bevölkerungsforschung und Sozialpolitik*, vol. 48, Bielefeld, Universität de Bielefeld, 2002, notamment p. 18.

par le seul relèvement de l'âge de départ à la retraite implique que celui-ci passe à 73 ans ; un taux de fécondité de 3,8 enfants par femme serait nécessaire pour arriver au même résultat.

### Conséquences sur le pourcentage d'immigrés dans la population et sur les problèmes d'intégration

Année après année, des centaines de milliers de personnes viennent s'établir en Allemagne, où elles séjournent dix ans en moyenne. Même avec un nombre d'émigrants équivalent au nombre d'immigrants, 500 000 personnes environ doivent être intégrées chaque année, car l'immigration brute est de 700 000 à 800 000 personnes par an – les autres ne demeurant pas sur le territoire allemand. La prise en compte des comportements des groupes de population qui ont une incidence démographique (et les convergences constatées) implique une différenciation par groupe de population. Les résultats ci-après sont ceux de quatre catégories dont le taux de natalité et l'espérance de vie diffèrent. L'espérance de vie des immigrants est nettement plus élevée en raison de l'effet sélectif de la migration (« healthy worker effect » : le fait de travailler implique des pré-requis en termes d'état de santé) <sup>35</sup>.

**Tableau 1. Nombre de naissances vivantes par femme (1998)**

|   | Naissances vivantes par femme en 1998 <sup>1</sup> |
|---|--|
| Groupe 1 : population allemande dans les anciens <i>Länder</i>  | 1,3  |
| Groupe 2 : population allemande dans les nouveaux <i>Länder</i> | 0,9  |
| Groupe 3 : étrangers dans les anciens <i>Länder</i>             | 1,9  |
| Groupe 4 : étrangers dans les nouveaux <i>Länder</i>            | 1,1  |

1. L'indice « naissance vivante par femme » est désigné en anglais et parfois en allemand sous le vocable de « total fertility rate » ou taux de fécondité global. Il repose sur une pyramide des âges fictive de 1 000 femmes exactement pour chaque année de 15 à 45 ans (âge procréateur). L'influence de la pyramide des âges effective sur le nombre d'enfants nés vivants par femme, qui est fonction de nombreux facteurs, peut ainsi être éliminée.

35. Cf. H. Birg et E.-J. Flöthmann, *Demographische Projektionsrechnungen für die Rentenreform 2000 – Methodischer Ansatz und Hauptergebnisse*, travaux de l'IBS, vol. 47B, Bielefeld, Université de Bielefeld, 2001.

Les prévisions concernant la part de la population immigrée dans la population totale (calculs effectués sur la base d'une variante moyenne, soit un solde migratoire annuel de 170 000 personnes) laissent apparaître à la fois une forte progression du nombre d'immigrants et de leurs descendants – que l'on peut imputer à une pyramide des âges favorable à la natalité, même dans l'hypothèse d'une convergence progressive vers le faible niveau de natalité de la population autochtone – et une diminution de la population allemande (sans tenir compte des changements de nationalité).

**Tableau 2. Population allemande et étrangère en Allemagne**

|  | Population (en millions) |             |           |             |
|--|--------------------------|-------------|-----------|-------------|
|  | 1998                     | 2030        | 2050      | 2080        |
| Population allemande dans les anciens <i>Länder</i>  | 59,6                     | 49,9        | 39,5      | 24,9        |
| Population allemande dans les nouveaux <i>Länder</i> | 15                       | 12,4        | 9,5       | 5,2         |
| Étrangers dans les anciens <i>Länder</i>             | 7,1                      | 14,1        | 17,4      | 20,7        |
| Étrangers dans les nouveaux <i>Länder</i>            | 0,3                      | 1,1         | 1,6       | 2,2         |
| <i>Total pour l'Allemagne</i>                        | <i>82,1</i>              | <i>77,5</i> | <i>68</i> | <i>53,1</i> |

Selon ces prévisions, la part des immigrés (c'est-à-dire de la population étrangère recensée chaque année, enfants compris) passerait de 9 % à 19,6 % entre 1998 et 2030, pour atteindre 27,9 % en 2050. À partir de 2020-2025, le nombre d'immigrés dans les nouveaux *Länder* serait supérieur au nombre d'Allemands.

Le nombre d'immigrés (et de leurs enfants) des tranches d'âge plus jeunes (moins de 20 ans) augmenterait plus rapidement que dans la population totale (toujours abstraction faite des changements de nationalité opérés après le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et sur la base du droit de la nationalité en vigueur jusqu'au 31 décembre 1999). En 1998, ce taux était de 11,4 % ; il passerait à 26,9 % d'ici 2030 et à 38,1 % d'ici 2050. Le pourcentage d'immigrants dans les naissances vivantes augmente-

rait dans les mêmes proportions : 12,7 % en 1998, 29,9 % en 2030, 40,6 % en 2050. Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour toute l'Allemagne. Dans les grandes villes, la proportion d'étrangers dans toutes les tranches d'âge est aujourd'hui déjà largement supérieure à la moyenne nationale (8,9 %). En 1998, par exemple, elle était de 24,6 % à Francfort, 24,5 % à Stuttgart, 22,6 % à Munich et 19,7 % à Cologne. Les disparités régionales ne devraient pas beaucoup se réduire à l'avenir ; la proportion d'immigrés de moins de 40 ans dans de nombreuses grandes villes devrait atteindre, voire dépasser, le seuil de 50 % dès 2010-2015.

## **Conséquences de l'immigration sur le marché du travail, la croissance économique et le revenu par habitant**

### ***Le marché du travail***

Une remontée progressive du taux de natalité à 1,6 naissance vivante minimum par femme ou jusqu'au niveau français de 1,8 devrait suffire soit à atténuer la baisse de la population active potentielle due à des facteurs démographiques, soit à la compenser dans une grande mesure par une politique favorable à l'emploi. Ainsi, un taux de fécondité de 1,6 enfant par femme et un solde migratoire de 150 000 personnes entraîneraient une diminution du nombre des 20-60 ans, principale catégorie d'actifs, de 3,4 millions (soit 7,5 %) entre 2000 et 2020, et de 8,7 millions (soit 20,7 %) entre 2020 et 2050. Le maintien d'un faible taux de natalité (1,4) ne ferait pas plus baisser la part de cette catégorie de 2000 à 2020 qu'un taux de natalité plus élevé (1,6) ; ce fléchissement serait toutefois nettement plus sensible pour atteindre dans la deuxième phase, entre 2020 et 2030, 11,3 millions de personnes âgées de 20-60 ans au lieu de 8,7.

La combinaison d'une politique familiale et d'une politique de l'emploi permettrait ainsi d'absorber les goulots d'étranglement démographiques sur le marché du travail dans les dix à vingt ans à venir sans recourir à une immigration

massive. Une politique de l'emploi pourrait comprendre les mesures suivantes :

- baisse du chômage ;
- mobilisation des « réserves latentes », c'est-à-dire des chômeurs non recensés ;
- prolongement de la durée de vie active grâce à la réduction des temps de formation et au retour à 65 ans de l'âge de départ à la retraite, qui est actuellement de 60 ans ;
- recul de l'émigration d'actifs allemands qualifiés ;
- amélioration de la qualification des actifs grâce à un effort de formation ;
- diminution des déséquilibres régionaux en matière d'emploi grâce à l'intensification du placement dans les régions et *Länder* <sup>36</sup>.

### ***Croissance économique et revenu par habitant***

Ce sont généralement des facteurs économiques ou les spécificités d'un secteur qui poussent les opérateurs économiques à plaider en faveur d'une forte immigration. Quant aux Églises, certains de leurs éminents responsables, notamment dans l'Église protestante, ont épousé les arguments des acteurs économiques pour des raisons que l'opinion publique ignore encore. Les syndicats les ont imités, alors même que le chômage de masse reste élevé ! Les intérêts des milieux économiques sont faciles à comprendre : certaines entreprises et branches économiques sont gagnantes lorsque l'immigration est forte, car celle-ci pèse sur les salaires des actifs peu qualifiés (ce qui ne concerne donc pas les professeurs et hauts responsables de l'Église protestante...). En outre, une entreprise peut se débarrasser de ses travailleurs immigrés en les licenciant en fonction de la conjoncture ou de ses choix de gestion. Ainsi, les spécialistes auxquels le gouvernement Schröder a accordé un permis de travail temporaire en

---

36. Cf. également H. Birg, « Auswirkungen und Kosten der Zuwanderung nach Deutschland », *Materialien des Instituts für Bevölkerungsforschung und Sozialpolitik*, vol. 49, Bielefeld, Université de Bielefeld, décembre 2001.

Allemagne sont déjà menacés par une vague de licenciements dans le secteur des technologies de l'information. Les licenciements ne font pas pour autant disparaître les problèmes engendrés par l'immigration pour la société et l'économie dans leur ensemble, bien au contraire. Les intérêts économiques des entreprises, d'une part, et ceux de la société et du pays, de l'autre, semblent ainsi irréconciliables. En cas de conflit, l'État, qui se doit d'agir dans l'intérêt de tous, devrait donner la priorité aux objectifs essentiels.

Certes, les immigrés (qualifiés) augmentent généralement le revenu du pays ; ceci ne signifie pas pour autant qu'une immigration forte favorise davantage le développement économique qu'une immigration faible. Si l'objectif était d'obtenir un revenu par tête le plus élevé possible et non un fort « revenu global » (revenu national), il serait plus facile de l'atteindre sans immigration.

Les conclusions sont identiques en ce qui concerne l'impact purement fiscal de l'immigration. L'analyse comparative des cotisations versées aux différents régimes de protection sociale et des impôts payés par les immigrés, d'une part, et des dépenses engagées par ces mêmes régimes, d'autre part, montre que, contrairement à une idée reçue, seules les branches retraite et dépendance encaissent plus qu'elles ne dépendent, tandis que les autres branches, dont l'assurance maladie, affichent des dépenses supérieures à leurs recettes. Telle est la conclusion d'une étude réalisée à la demande du ministère du Travail et des Affaires sociales par l'Institut für Wirtschaftsforschung (Ifo [Institut de recherche économique]) et l'Institut Max-Planck pour le droit social étranger et international <sup>37</sup>. Les conclusions de ce rapport, qui a été publié, sont restées largement ignorées du grand public comme des membres de la Commission sur l'immigration, dite commission Süssmuth (du nom de sa présidente, Rita Süssmuth). Mal

---

37. Cf. H.-W. Sinn entre autres, « EU-Erweiterung und Arbeitskräftemigration – Wege zu einer schrittweisen Annäherung der Arbeitsmärkte », *Ifo-Beiträge zur Wirtschaftsforschung*, n° 2, Munich, 2001, p. 227.

informée, l'opinion publique croit que l'Allemagne profite fiscalement de l'immigration, alors que ce rapport démontre qu'il y a en fait un transfert de richesses de la population allemande vers la population immigrée.

### **Conséquences de l'immigration sur le niveau de formation et de qualification**

Le transfert fiscal de la population allemande vers la population immigrée s'explique en grande partie par le fait que le taux de chômeurs indemnisés est bien supérieur parmi les immigrés (1,1 % pour les Allemands contre 3,6 % pour les immigrés) et qu'un nombre plus important d'étrangers bénéficient de l'aide sociale (1,3 % pour les Allemands contre 3,1 % pour les immigrés). Ces différences sont imputables aux énormes déficits de formation et de qualification. On dénombre 32 chômeurs sur 100 Allemands n'ayant pas de formation professionnelle, tandis que ce chiffre est de 77 % pour les étrangers sans formation professionnelle – et même de 86 % pour les seuls Turcs <sup>38</sup>.

Une étude réalisée par le Landesamt für Datenverarbeitung und Statistik (Office régional de traitement des données et de statistique) de Rhénanie-Westphalie arrive aux constatations suivantes : « Les élèves étrangers ayant achevé leur scolarité sont sur-représentés dans les échelons scolaires inférieurs et sous-représentés dans les classes supérieures. Bien que le niveau de formation des jeunes étrangers ayant terminé leur scolarité progresse de façon continue, l'écart par rapport à leurs camarades de classe allemands ne s'est pas nettement réduit dans certains domaines. [...] Les disparités étaient moins marquées auparavant (par exemple en 1980) qu'en 1999 <sup>39</sup>. » Ces conclusions sont confirmées par les enquêtes comparatives internationales récemment menées à bien par le consor-

---

38. H.-W. Sinn, *op. cit.* [37], tableau 2.14, p. 69.

39. G. Grosse-Venhaus, « Bildungsabschlüsse ausländischer Schülerinnen und Schüler nach Nationalitäten », in Landesamt für Datenverarbeitung und Statistik NRW (dir.), *Statistische Analysen*, n° 2/2001, p. 28.



tium PISA (*Programme for International Student Assessment*), première enquête internationale des acquis des élèves pilotée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le niveau d'instruction en Allemagne est jugé médiocre par rapport aux autres pays du monde, et l'étude relève des disparités considérables entre populations immigrée et allemande. Les différences entre étrangers et autochtones ne sont nulle part aussi prononcées qu'en Allemagne <sup>40</sup>.

### **Le renouvellement des générations se fera-t-il par les naissances ou par les migrations ?**

Depuis 1972, l'Allemagne accuse un déficit de natalité qui est compensé – voire sur-compensé – par un excédent migratoire, si bien qu'en 1970, le nombre annuel d'immigrés était déjà équivalent à celui des naissances dans le pays. Une poursuite de cette stratégie d'immigration compensatoire aurait des conséquences plus importantes sur l'économie, l'État et la société que ce que pensent l'opinion publique et les milieux politiques ou que ce qu'on leur donne à croire. Le manque d'informations factuelles explique notamment que l'opinion, les milieux politiques et les médias font une interprétation divergente de ces conclusions, par ailleurs objet de vives controverses. Cela n'a rien d'étonnant, d'autant que la commission Süssmuth n'a pas posé la question-clé : l'Allemagne peut-elle et doit-elle, à l'image des dernières décennies, remplacer durablement les générations qui s'éteignent par des immigrés issus de civilisations fondamentalement différentes ?

Avant d'immigrer en Allemagne, ces populations doivent au préalable naître, puis être éduquées et formées. Or, ce fait n'a pas été pris en compte, que ce soit par la commission Süssmuth dans ses recommandations, par les opérateurs économiques favorables à l'immigration ou par les responsables des Églises. Personne ne semble s'offusquer que

40. Cf. Deutsches PISA-Konsortium (dir.), *PISA 2000. Basiskompetenzen von Schülerinnen und Schülern im internationalen Vergleich*, Opladen, 2001.

l'Allemagne laisse supporter à d'autres pays la charge et le coût de la naissance et de l'éducation de ces enfants. Il est également regrettable de constater que de nombreux responsables ecclésiastiques défendent cette exploitation démographique au lieu de lutter contre le colonialisme démographique qui la sous-tend. Même si l'on ouvrait grand les frontières aux immigrants pour qu'ils améliorent leur niveau de vie, tout projet politique devrait être élaboré en tenant compte des intérêts des pays d'accueil et des pays d'origine.

## **Partie II**

### Positions européennes